https://www.francetransactions.com/compte-a-terme/lcl-cat.html

Termes : 12 mois, 24 mois

LCL Comptes à terme

- -

Date de mise en ligne : vendredi 3 novembre 2023

Copyright © FranceTransactions.com - Tous droits réservés

LCL, comptes à terme

LCL propose plusieurs comptes à terme, avec des maturités distinctes. Ces comptes à terme LCL listés ci-dessous sont des comptes à terme à taux fixes. Des conditions peuvent s'appliquer pour la souscription de ces comptes à terme, à voir en agences.

Durée du terme	Taux brut	Dépôt min.	Dépôt max.	Pénalités(retrait avant terme)
12 mois	3.15 %	4 500 €	NC	Selon la rÃ©glementation, en cas de retrait anticipÃ©, aucune rÃ©munÃ©ration ne sera servie pour un placement d'une durÃ©e infÃ©rieure Ã 1 mois.
24 mois	3.15 %	4 500 €	NC	Selon la rÃ©glementation, en cas de retrait anticipÃ©, aucune rÃ©munÃ©ration ne sera servie pour un placement d'une durÃ©e infÃ©rieure Ã 1 mois.
Taux bruts. Données indicatives uniquement.				

Comparatif comptes à terme : taux, conditions, meilleurs CAT au mois de avril 2024

Comptes à terme : Panorama des offres Â© FranceTransactions.com/stock.adobe.com

[Comparatif 2024 des comptes à terme : détails des offres, taux, montants, durées, pénalités en cas de retrait.]

T

Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) ou Flat Tax

Depuis le 1er janvier 2018, les intérêts sont soumis par défaut au PFU (ou Flat Tax). Le contribuable peut néanmoins opter pour leur imposition sur son IR. Cette option est alors applicable pour l'ensemble des revenus issus des placements financiers.			
Taux Imposition	**Prélèvements sociaux**	**Taux Global PFU / Flat Tax**	
12.8 %	17.20 %	30 %	
Option imposition des intérêts via IR			
Taux Marginal d'Imposition (TMI)(1)	**Taux + PS(2)**	**CSG déductible(3)**	**Taux Global(4)**
0,00 %	17,20 %	0,00 %	17,20 %
11,00 %	28,20 %	0,00 %	28,20 %
30,00 %	47,20 %	0,00 %	47,20 %
41,00 %	58,20 %	0,00 %	58,20 %
45,00 %	62,20 %	0,00 %	62,20 %
(1) : Barème 2024 des impôts sur le revenu. Déterminez votre TMI (2) : Taux des prélèvements sociaux, prélevés à la source. (3) : Taux de déduction de la CSG. (4) : Taux global d'imposition des intérêts.			

Particuliers, personnes physiques

Pour les personnes physiques, résidentes fiscalement en France, comme pour tous les placements de taux d'intérêt, par défaut, la flat tax ou PFU, pour Prélèvement Forfaitaire Unique sera appliquée. Ainsi, pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France au moment du versement des intérêts :

Les intérêts sont soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 12,8%, ou sur option globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, l'option est irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus entrant dans le champ du PFU.

Quelles que soient les modalités d'imposition choisies, les intérêts sont également soumis aux prélèvements sociaux retenus à la source au taux de 17,2%. Les produits supportent ainsi un taux d'imposition global par défaut de 30%. Par ailleurs, l'année de leur versement, les intérêts donnent lieu à un prélèvement forfaitaire non libératoire (acompte) de 12,8%. Le souscripteur peut, sous certaines conditions, prétendre à la dispense d'acompte.

Copyright © FranceTransactions.com